



le travail

du permanent

le travail du permanent :

Un aperçu hebdomadaire des questions qui intéressent les permanents de la CSN; rédigé et préparé en collaboration et coordonné par le service des recherches et le service de presse du journal **le travail** imprimé par la CSN, 4364 rue St.Denis, Montréal.

VOL. 2 - NO 7 - LE 14 AVRIL 1966

la

grève

du

SPEQ:

une

grève

légitime

p.3

LE CHOMAGE, C'EST AUTRE CHOSE QUE DES CHIFFRES ANNUELS

Le chômage, dans la province de Québec, en 1963, en 1964, était le plus élevé au Canada à l'exception de celui des provinces de l'Atlantique (1). Il était de près du double de celui de l'Ontario. En 1965, il a légèrement baissé.

Quand on regarde de simples chiffres comme ceux-là, 7%, 6%, 11%, 10%, 9%, on n'est pas bien ému par ce qu'ils représentent, et, pour tout dire, on ne comprend pas. Le type qui a perdu son emploi, le type qui se promène de place en place pour trouver du travail, lui, comprend quelque chose.

5%, 7%, 6%, ça pourrait être 8%. Ça n'impressionnerait ni plus, ni moins. Ça n'impressionne pas. On ne sait pas ce que cela veut dire. Or, il y a des chercheurs qui ont eu la curiosité d'aller voir ce que cela voulait dire. 5% ça n'a l'air de rien, mais qu'est-ce que cela veut dire, au juste?

Ces chercheurs, MM. Gérald Fortin, M. Adélarde Tremblay et Marc Laplante, de l'Université Laval, ont fait une étude là-dessus. Leur étude portait sur 1460 familles de salariés, disséminées dans toute la province, dans les zones urbaines, dans les villes, dans les villages. Ils ont examiné combien de chefs de familles, pendant une période d'un an, soit de l'été 1958 à l'été de 1959, avaient été en chômage, parmi ce groupe, et pendant combien de temps. (2)

Le raisonnement qu'ils ont utilisé est simple. Quand on parle d'un chômage annuel moyen de 5% de la main-d'oeuvre, seuls 5% de cette main-d'oeuvre auraient connu le chômage cette année-là, si ces chômeurs avaient chômé toute l'année. Au contraire, si à chaque mois, le contingent des chômeurs avait changé pour être remplacé par un autre, ce ne sont pas 5% mais 60% de la

main d'oeuvre qui auraient goûté au chômage, à raison d'un mois pour chaque individu.

Or, comme ce ne sont pas toujours les mêmes qui sont en chômage, mais que les chômeurs sont sans travail pour des périodes différentes les uns des autres, les chercheurs en question ont trouvé ceci. Sur les 1460 chefs de familles interrogés, 363 d'entre eux avaient été en chômage à un moment ou un autre, cette année-là, et, en moyenne, pendant 19 semaines durant l'année!

5%! Eh bien, 5% de chômage durant un an en moyenne, ce pourcentage, en apparence insignifiant, a voulu dire, cette année-là, qu'environ le quart des pères de familles ont été touchés par le chômage, et que, en moyenne, ces victimes du bel ordre social dans lequel nous vivons ont été en chômage pendant les deux-cinquièmes de l'année en moyenne!

DECLARATION DE ROBERT SAUVE, SECRETAIRE GENERAL,
A PROPOS DE LA GREVE DU SPEQ

Le quart, oui pour l'en-
semble de la province, mais
plus de la moitié (51%)
dans les villages où l'agri-
culture est pauvre, et 46%
dans les villages où l'agri-
culture est de prospérité
moyenne!... Cela finit par
faire pas mal de gens en é-
tat d'inactivité forcée!...
Le chômage est une plaie.
C'est un mal extrêmement
répandu, comme on peut le
voir par ce qui précède, un
mal tenace et qui ne lâche
pas facilement sa proie.
Qui a chômé chômera. Des
masses énormes de citoyens
sont en chômage ou quettés
par le chômage. L'homme se
marie et il élève sa famil-
le sans savoir s'il pourra
la nourrir. 5%, 8%, 10% :
ces chiffres sont vrais,
mais, comme nous venons de
le voir, ils sont menteurs
aussi. En réalité, les po-
pulations sont menacées de
chômage ou victimes du chô-
mage, pour des périodes va-
riables, dans des propor-
tions sans comparaison plus
élevées. (à suivre)

Face à la mauvaise foi du gouvernement : les professeurs
ont utilisé la dernière arme qui leur restait.

Les professeurs à l'emploi du gouvernement, fatigués
de la façon dont le gouvernement négocie (ou ne négocie pas,
devrait-on dire) avec eux depuis déjà sept mois, écoeurés
de son attitude intransigeante et de mauvaise foi devant
leurs réclamations justes et raisonnables, ont décidé d'u-
tiliser la dernière arme qu'il leur restait : la grève.

Le gouvernement serait bien inconscient s'il s'en
étonnait : il a tout fait depuis sept mois pour éviter de
négocier sérieusement avec ses professeurs;

il a utilisé contre eux des mesures coercitives que
tous les citoyens respectueux de la personne humaine et des
libertés du travailleur ont dénoncées;

il a refusé d'accorder à ses propres professeurs
les salaires raisonnables que ceux-ci réclament et qui sont
encore moins élevés que ceux des professeurs de même compé-
tence des écoles régionales;

il a augmenté sensiblement le fardeau de travail de
ses professeurs tout en conservant les échelles de salaires
de 1961 dans le cas des professeurs d'enseignement spéciali-
sé et de 1964 dans le cas des professeurs d'écoles normales.

Le gouvernement de M. Lesage s'est vanté, lors des
négociations avec les fonctionnaires, d'être syndicaliste
et d'être de bonne foi dans ses rapports avec ses employés.
Pourquoi n'agit-il pas ainsi avec ses professeurs-fonction-
naires ? 2300 personnes seraient donc quantité négligeable
pour un gouvernement qui ne craindrait que des forces ouvriè-
res de 30,000 ? C'est là qu'il commet sa plus grande erreur;
les professeurs l'ont démontré mardi matin en ne se rendant
pas enseigner comme le gouvernement voudrait les y obliger.
Ils ont décidé de faire valoir leurs droits et ils revendiq-
ueront jusqu'à ce que le gouvernement de M. Lesage, avec sa
"politique de grandeur", se décide à négocier avec " ses su-
jets".

Comme chaque fois que des travailleurs sont brimés,
soumis à l'injustice d'un employeur quel qu'il soit, la CSN
appuie entièrement les professeurs dans leurs revendications
et espère qu'enfin le gouvernement se rendra compte qu'on
n'écrase pas des travailleurs conscients de leurs droits fon-
damentaux.

0 - 0 - 0 - 0 - 0

- (1) Statistique, vol. IV,
No 2 chiffres tirés de la
Main-d'oeuvre B.F.S.
(2) Fortin, Tremblay, Laplante,
Conséquences du chômage pour
le salarié du Québec, Relations
Industrielles, juillet 1961.

HAUSSE DE L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

(1949 = 100)

Calculé par le Bureau fédéral de la statistique

-	Total	Aliments	Habitation	Vêtements
1960 - Année.....	129.0	122.2	132.7	110.9
1961 - Année.....	129.2	124.0	133.2	112.5
1962 - Année.....	130.7	126.2	134.8	113.5
1963 - Année.....	133.0	130.3	136.2	116.3
1964 - Année.....	135.4	132.4	138.4	119.2
1964 - Novembre.....	135.9	132.0	139.3	120.9
Décembre.....	136.8	133.2	139.6	121.0
1965 - Janvier.....	136.9	132.5	139.8	119.2
Février.....	137.2	133.1	140.1	119.5
Mars.....	137.3	133.3	140.2	120.4
Avril.....	137.7	133.4	140.3	121.2
Mai.....	138.0	134.5	140.0	121.0
Juin.....	139.0	137.6	140.6	121.1
Juillet.....	139.5	139.0	141.1	121.1
Août.....	139.4	137.8	141.2	120.7
Septembre.....	139.1	136.4	141.5	121.4
Octobre.....	139.3	135.7	141.6	123.2
Novembre.....	140.2	138.2	142.0	123.7

	Transports	Hygiène et Soins	Distractions et Lecture	Tabacs et Alcools
1960 - Année.....	140.3	154.5	144.3	115.8
1961 - Année.....	140.6	155.3	146.1	116.3
1962 - Année.....	140.4	158.3	147.3	117.0
1963 - Année.....	140.4	162.4	149.3	118.1
1964 - Année.....	142.0	167.8 *	151.8	120.2
1964 - Novembre.....	141.4	170.7 *	152.3	121.6
Décembre.....	142.7	173.2 *	153.5	121.6
1965 - Janvier.....	146.3	173.3 *	154.0	121.6
Février.....	146.3	173.5 *	153.4	121.8
Mars.....	145.6	173.5 *	153.4	121.9
Avril.....	145.9	175.0 *	153.5	121.9
Mai.....	146.8	175.6	154.6	122.5
Juin.....	147.0	175.4	155.0	122.5
Juillet.....	147.0	175.4	154.6	122.5
Août.....	147.9	175.8	154.6	122.6
Septembre.....	148.7	176.0	154.0	122.6
Octobre.....	148.7	177.0	154.2	122.6
Novembre.....	148.7	177.9	155.0	122.3

Nota: Les chiffres de 1960 sont pondérés au regard de ceux de 1947-1948; les chiffres de 1961 et seq. sont pondérés au regard de ceux de 1957.

* Chiffres révisés. Revision fondée sur un ajustement des données d'octobre 1964 dans le cas du sous-indice des soins médicaux payés d'avance, par suite d'une révision de chiffres pondérés concernant les taux applicables aux groupes et les autres taux, au Québec et dans l'Ontario.